



## Déclaration du SNUipp-FSU 67 CTPD du 5 avril 2011



### Madame l'Inspectrice d'Académie,

Personnels de l'Education Nationale, parents et jeunes ont manifesté partout en France à plusieurs reprises et notamment à Strasbourg pour dénoncer les 16 000 nouvelles suppressions de postes prévues à la rentrée 2011 alors même que plus de 60 000 élèves supplémentaires sont attendus.

Ces suppressions conjuguées aux milliers de suppressions de ces dernières années et aux mesures et réformes néfastes imposées de la maternelle au lycée dégraderont encore les conditions d'apprentissage des élèves et celles de travail des personnels. Nous sommes face à une politique à petite visée qui non seulement ne répond pas à une démocratisation nécessaire mais qui en plus redessine un système éducatif de plus en plus inégalitaire laissant sur le bord du chemin les élèves les plus en difficulté et ceux issus des milieux les plus défavorisés. Et pourtant, même le secrétaire d'état de la fonction publique Georges TRON reconnaissait lui même qu'il faut en finir " avec la règle intangible du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite "... on ne saurait mieux dire !! D'ailleurs la France est un des pays qui investit le moins dans son éducation et donc dans l'avenir !

### Dans le Bas-Rhin

Le SNUipp-FSU67 tient tout d'abord à dénoncer avec vigueur que les fermetures de classes soient entérinées dans la liste des postes au mouvement avant même que le CTPD n'ait siégé.

Vous annoncez madame L'inspectrice d'Académie que pour la rentrée 2011, la dotation des emplois du 1<sup>er</sup> degré affectés au département serait en forte diminution afin de contribuer au remboursement de la dette de l'état. Les 93 emplois enseignants annoncés en moins à la rentrée, sont, à la vue des nouveaux documents, loin de la réalité. Cette véritable onde de choc produira peu à peu des effets dévastateurs, tant parmi les agents que parmi les élèves et les parents.

En ce qui concerne votre objectif numéro 1 : la maternelle.

Est-ce vraiment le statu quo pour les moins de 3 ans comme vous l'aviez promis, ? Comment expliquer que dans certaines circonscriptions la consigne donnée aux directeurs soit de ne scolariser les enfants qu'à 3 ans révolus ? Rappelons quand même que le taux de scolarisation (dans notre département) des moins de 3 ans est un des plus bas de France (5.92%) !

Deuxième objectif : mieux prendre en compte les organisations pédagogiques des écoles.

Le SNUipp-FSU 67 est très inquiet et ne manquera pas d'alerter les collègues sur le nombre grandissant de fusions dans le département. Ces réorganisations regroupant maternelle et élémentaire se font souvent au détriment de la maternelle alors que sa spécificité doit être préservée. A la lecture des documents des CTPD précédents, il n'est pas rare de constater que ces fusions non seulement entraînent des fermetures dans les 2 à 3 années suivantes mais elles provoquent également une augmentation des effectifs dans les classes et par conséquent la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves. De plus, la promesse d'attribution d'un temps de décharge supplémentaire pour le directeur ne permet pas de régler les problèmes de gestion d'un grand groupe scolaire. Ce supplément de décharge disparaît d'ailleurs parfois avec les suppressions de classes qui suivent les fusions.

Troisième objectif, tenir compte de la masterisation pour organiser le remplacement des enseignants en formation :

Ce ne sont pas 250 étudiants, mais 220 en Master 2 d'enseignement qui ne servent que de prétexte à la disparition de 20 postes de brigades dans notre département,

Quatrième objectif : adapter le remplacement de courte durée par le recours au recrutement de vacataires :

Vous avez choisi d'ouvrir la boîte de Pandore : 40 postes de titulaires supprimés au profit de vacataires, M1, M2, et pourquoi pas des retraités ! C'est une première en France, car peu de départements ont choisi ce levier pour faire des économies, mais c'est également une attaque sans précédent du statut de fonctionnaire dans le premier degré. Cela montre le mépris dans lequel le ministère de l'Education tient le métier d'enseignant. Pas besoin de formation, tout le monde peut exercer nos missions, même comme complément de retraite. D'ailleurs à ce propos, Madame l'Inspectrice , notre fédération départementale des retraité(e)s de la FSU vous a fait parvenir un courrier en date du 3 février afin d'exprimer leur profond désaccord avec ce genre de mesures .

Nous sommes profondément indignés du traitement qui est fait actuellement au service public d'éducation , aux élèves surtout et plus précisément à tous ceux de notre département qui en ont le plus besoin, nous sommes profondément choquées de cette idéologie libérale qui favorise le plus fort et qui délaisse les autres ,dans une non assistance organisée

Pour le SNUipp-FSU67, Catherine LE DUFF , François SCHILL